

L'écho ALTHÉNOIS

#190

Le Magazine Municipal de la ville d'Althen-des-Paluds

Janvier - Février 2022



BONNE &
HEUREUSE
ANNÉE 2022 !

Actualités :
Voeux en ligne
du Maire
le 19 janvier

Travaux :
Début des
travaux à
la cantine

Jeunesse :
Inscription
à l'école
maternelle

Festivités :
Bilan du marché
de Noël

Agenda

Toutes les manifestations publiques sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Vous serez informé(e)s au plus tôt en cas de changement.

Janvier

MERCREDI 12

AMAV

Permanence en Mairie de 9 h à 12 h

JEUDI 13

LOU CALEU

Assemblée générale à 14 h salle René Tramier

ARCHITECTE CONSEIL

Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 14 h 30
(04 90 62 01 02)

LUNDI 17

RELAIS ASSISTANTS

MATERNELS (RAM)

Permanence sans RDV au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30
(04 90 61 65 55)
ram@perneslesfontaines.fr

MERCREDI 19

MUNICIPALITÉ

Voeux de Monsieur le Maire transmis sur la chaîne Youtube d'Althen-des-Paluds

MERCREDI 26

DONNEURS DE SANG

Assemblée générale à 14 h salle René Tramier

JEUDI 27

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence sur rdv au bureau du C.C.A.S. à partir de 13 h 30.
C.C.A.S. : 04 90 62 10 96 ou E.D.E.S. : 04 90 39 58 44

SAMEDI 29

SAPEURS-POMPIERS

Cérémonie de la Sainte-Barbe du Centre de la Garance (Althen-Entraigues) à 11 h salle René Tramier

Février

LUNDI 7

RELAIS ASSISTANTS

MATERNELS (RAM)

Permanence sans RDV au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30
(04 90 61 65 55)
ram@perneslesfontaines.fr

MERCREDI 9

AMAV

Permanence en Mairie de 9 h à 12 h

JEUDI 10

ARCHITECTE CONSEIL

Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 14 h 30
(04 90 62 01 02)

LUNDI 21

RELAIS ASSISTANTS

MATERNELS (RAM)

Permanence sans RDV au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30
(04 90 61 65 55)
ram@perneslesfontaines.fr

JEUDI 24

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence sur rdv au bureau du C.C.A.S. à partir de 13 h 30.
C.C.A.S. : 04 90 62 10 96 ou E.D.E.S. : 04 90 39 58 44



Mars

DIMANCHE 6

COMMISSION CULTURE

Après-midi théâtre en provençal de 14 h à 18 h salle René Tramier

LUNDI 7

RELAIS ASSISTANTS

MATERNELS (RAM)

Permanence sans RDV au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30
(04 90 61 65 55)
ram@perneslesfontaines.fr

MERCREDI 9

AMAV

Permanence en Mairie de 9 h à 12 h

JEUDI 10

ARCHITECTE CONSEIL

Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 14 h 30
(04 90 62 01 02)

LUNDI 14

DONNEURS DE SANG

Don du sang à la salle René Tramier de 15 h à 19 h 30. Prendre rendez-vous sur : www.dondusang.net

LUNDI 21

RELAIS ASSISTANTS

MATERNELS (RAM)

Permanence sans RDV au bureau du C.C.A.S. de 13 h 30 à 16 h 30
(04 90 61 65 55)
ram@perneslesfontaines.fr

JEUDI 24

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence sur rdv au bureau du C.C.A.S. à partir de 13 h 30.
C.C.A.S. : 04 90 62 10 96 ou E.D.E.S. : 04 90 39 58 44

État Civil

NAISSANCES

Jules ABEL-COINDOZ, fils de René ABEL-COINDOZ & Julie HEINRICH
Marius CALMES, fils de Alexis CALMES & Emmanuelle DZURIK
Angéline CESTIER, fille De Kévin CESTIER & Emmanuelle MICHEL

Conformément à la nouvelle Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RDGP), un consentement écrit est désormais nécessaire pour faire paraître une naissance, un mariage ou un décès dans notre journal municipal.

À l'heure où nous mettons sous presse les contributions des listes « Althen Autrement » ainsi qu'« Althen 2020 » ne nous sont pas parvenues.

L'édito



Chères Althénoises, chers Althénois,

J'aurais aimé débiter cet édit par une note d'optimisme mais, hélas, voilà encore un début d'année bien difficile qui nous conduit à annuler les cérémonies des vœux communautaires et communaux sous leur forme habituelle pour la deuxième année consécutive. Elles seront

remplacées par des vœux diffusés sur nos chaînes respectives « Youtube ».

Heureusement notre marché de Noël féérique a pu se tenir dans des conditions satisfaisantes.

Cette traditionnelle manifestation qui est venue clore une année bien triste a connu un succès très important puisque plusieurs milliers de visiteurs en ont franchi les entrées munis de leur passe sanitaire (grâce au logiciel utilisé par l'entreprise de gardiennage nous pouvons donner avec exactitude le nombre d'entrées, comptabilisées une seule fois évidemment, même si les visiteurs sont revenus plusieurs fois, soit 5 995 personnes auxquelles il convient de rajouter les enfants).

Je tiens à remercier la présidente du Comité des fêtes, Sandrine Voillemont, tous les élu(e)s et bénévoles qui se sont dépensé(e)s sans compter durant ces trois jours, ainsi que les associations présentes et les exposants.

À contrario notre après-midi récréatif offert à nos anciens quelques jours plus tard, a connu un succès mitigé que l'on peut toutefois comprendre compte tenu des circonstances actuelles. Cette année, dans l'impossibilité de préparer le repas faute de disponibilité de notre cuisine centrale, nous avons opté pour une formule cabaret accompagnée de douceurs qui a connu un énorme succès auprès des personnes présentes à en juger les applaudissements et commentaires d'après spectacle. Je tiens à remercier chaleureusement Angéla Rattin et les bénévoles du CCAS qui se sont mobilisés pour l'occasion.

Les Sorgues du Comtat changent de dénomination en ce début d'année pour s'appeler « Communauté d'agglomération » en lieu et place de « Communauté de Communes ». Cela résulte du vote intervenu lors du dernier conseil communautaire.

Quels seront les changements au quotidien ? Aucun.

Ce changement de statut devenu possible grâce au franchissement du seuil de 50 000 habitants, nous donne une visibilité plus importante auprès des services de l'état, dans le concert des collectivités et, cela n'est pas négligeable, nous permet d'obtenir une dotation globale de fonctionnement communautaire revalorisée !

À l'aube de cette nouvelle année je forme le vœu qu'elle soit enfin celle du retour à une vie sans contraintes, faite de petits bonheurs tout simples, recevoir sa famille ou ses amis, librement.

À en croire certaines personnes « bien informées » il faudra attendre encore un peu, jusqu'au mois de juin paraît-il.

L'espoir fait vivre et l'on peut toujours se dire que le chemin qui reste à faire pour retrouver notre liberté est plus court que celui que l'on vient de parcourir.

Michel TERRISSE

Rendez-vous du Maire

Monsieur le Maire est à votre disposition sur rendez-vous les vendredis et samedis matin. Merci de vous rapprocher du secrétariat de la mairie au 04 90 62 01 02.

Le contact direct, en face à face, c'est mieux que les « réseaux sociaux » non ?

À l'heure où nous mettons sous presse nous apprenons le décès d'une figure du village : Monsieur Robert Blaise. Un hommage lui sera rendu dans le prochain numéro.

Sommaire

ACTUALITÉS

Voeux en ligne du Maire le 19 janvier

04

TRAVAUX / ENVIRONNEMENT

Début des travaux à la cantine

07

JEUNESSE

Inscription à l'école maternelle

08

CULTURE & FESTIVITÉS

Bilan du marché de Noël

09

ASSOCIATIONS

Nouveau : atelier couture

10

VIVRE À ALTHEN

Loi montagne

11

VOEUX 2022

Annulation

C'est avec regret que la Municipalité annule la cérémonie des voeux aux Althénois initialement prévue le 14 janvier, le contexte sanitaire actuel ne permettant pas d'organiser cette manifestation sereinement.

A l'instar de l'an dernier, Monsieur le Maire présentera ses voeux sur la chaîne Youtube de la ville d'Althen des Paluds, le mercredi 19 janvier.

LISTES ÉLECTORALES 2022

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? Faites-le ! Elle est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

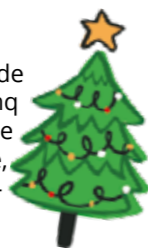
Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

POINTS DE COLLECTE DE SAPINS

Vous pouvez déposer votre sapin de Noël naturel dans l'un de nos cinq points de collecte : parking de la Salle des fêtes, parking de l'école maternelle, parking de l'école élémentaire, cimetière, et l'église, durant tout le mois de janvier.



CCAS

Après-midi spectacle

75 personnes ont répondu présent à l'après-midi offert aux Althénois(es) de 65 ans et plus le mercredi 8 décembre à la salle des fêtes.

Confortablement assis autour des tables décorées avec soin sur le thème de Noël, nos aînés ont pu profiter d'un fabuleux spectacle sur les musiques du monde par la compagnie Sorguaise Idyllium cabaret. L'équipe du CCAS a servi des douceurs tout au long de l'après-midi dans la joie et la bonne humeur.



Colis de Noël

Mi-décembre, comme chaque année, les bénévoles du CCAS ainsi que M. le Maire, ont pris soin d'apporter les colis de Noël aux Althénoises et Althénois. Cette année 196 colis ont été distribués.



COMMÉMORATIONS

11 novembre

Jeudi 11 novembre, l'Armistice de 1918 a été commémoré au monument aux morts du cimetière d'Althen-des-Paluds, en présence du Conseil municipal, du Conseil Municipal des Enfants, de l'Association des anciens Combattants de la commune, des sapeurs-pompiers, ainsi que de nombreux Althénois. La commémoration a été suivie d'un apéritif offert par la Municipalité à la salle René Tramier.



Hommage aux « Morts pour la France »

Monsieur le Maire, son premier Adjoint Marc Mossé, ainsi que les Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc d'Althen-des-Paluds, ont commémoré en mairie la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie le 5 décembre 2021.



PATRIMOINE

Participez à la restauration de la grande cloche



FONDATION
DU
PATRIMOINE

La Municipalité en collaboration avec la fondation du Patrimoine organise une collecte de dons pour la restauration de la cloche de l'église. La grande cloche de l'église d'Althen-des-Paluds a besoin de vous. À la cime de l'église se trouvent deux cloches, une petite et une grande. Installées depuis l'été 1898 dans le ciel de Provence, elles font partie du patrimoine de la commune. Le projet porte sur la grande cloche qui mesure

1173 mm de diamètre et pèse 940 kg. Elle a quitté le clocher en février 2021 car elle menaçait de tomber. Cette cloche nécessite d'importants travaux de restauration pour permettre, notamment, de remplacer les anses cassées, les brides et le battant.

Dès maintenant faites un don pour participer à sa restauration afin qu'elle retrouve sa place et puisse chanter à nouveau pour la fête de Pâques en 2022.

Le don permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%. Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France. Sur le terrain, un réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Montant des travaux : 13 539 € HT
Objectif de collecte : 1 000 €

Comment donner ?

Sur le site internet : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/cloche-de-leglise-althen-des-paluds> ou en flashant le QR code ci dessus.

Par chèque à joindre au bulletin de don distribué en mairie, à l'église et dans les commerces du village, à retourner à LA FONDATION DU PATRIMOINE, Délégation Provence-Alpes- Côte d'Azur World Trade Center Marseille Provence 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille

La cloche est actuellement partie en réparation dans le nord de la France.

SORGUES DU COMTAT

Subvention vélo

à assistance électrique

Consciente des enjeux liés à la qualité de l'air et à la réduction des gaz à effet de serre, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat met en place une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par les particuliers majeurs résidant sur le territoire intercommunal. Cette subvention concerne l'achat d'un seul vélo à assistance électrique neuf, deux ou trois roues, à usage personnel,

acquis à partir du 1^{er} juillet 2021. Cette prime s'élève à 20 % du prix TTC du vélo sans pouvoir dépasser un plafond de 120 euros et ne pourra être versée qu'une seule fois par demandeur. Une cérémonie de remise des chèques a été organisée au siège de la Communauté d'Agglomération, lundi 8 novembre, dans le cadre de la subvention intercommunale accordée pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Un bénéficiaire de chacune des 5 communes des Sorgues du Comtat s'est vu remettre un chèque de 120 €. Pour Althen, c'est M. Luc de Moro qui a bénéficié de cette prime. Cette cérémonie était présidée par Christian Gros, Président, en présence des Maires des 4 autres communes et de Laurent Comtat, Vice-Président en charge de la Mobilité. Ils ont présenté à cette occasion les différentes actions engagées sur le territoire intercommunal pour les mobilités douces et le vélo en particulier.



Cette initiative ayant connu un grand succès, le Conseil Communautaire a décidé de la prolonger. N'hésitez pas à déposer votre demande de subvention.

COMMISSION CULTURE

Théâtre en provençal

Chantal Richard-Parayre et l'ensemble de la commission culture organise un après-midi théâtre en provençal le dimanche 6 mars à la salle René Tramier.

Début du spectacle à 14 h 30.

La troupe Lou Pountin Pantaiou proposera un escapouloun (échantillon) de pièces de théâtre avec les troupes de Pernes, de Jonquières, et les élèves du collège de Mazan. Une explication en français sera donnée au début de chaque pièce.

Une collation sera offerte à l'entracte par la Municipalité.

Entrée gratuite, au chapeau pour les artistes.

En fonction des directives préfectorales du moment, le port du masque et la présentation du pass sanitaire pourra être requis.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le Conseil de Développement vous connaissez ?

C'est la loi Voynet de 1999 qui en a fixé les contours en rendant obligatoire la création des « CODEV » dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants. En ce qui concerne notre communauté le CODEV existe depuis plusieurs années, bien que notre population n'ait dépassé le seuil d'habitants requis qu'en 2020. En 2014 et 2015 les lois MAPTAM (Modernisation de l'Action publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) et NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) ont conforté et affirmé les Conseils de Développement en les inscrivant dans le code des collectivités territoriales.

L'objectif fixé par la loi est de travailler avec les élus(e)s en place sur la démocratie participative, l'aménagement du territoire et le développement durable, ou de tout sujet d'intérêt général. Il s'agit d'une instance citoyenne et apolitique fruit d'un engagement bénévole, en lien direct avec la vie des cinq communes composant notre communauté d'agglomération des

Sorgues du Comtat.

Le CODEV s'organise comme bon lui semble dans le cadre fixé par la loi. Il a la possibilité de s'autosaisir d'un sujet qui fera l'objet d'un rapport transmis au président de l'EPCI ou faire l'objet d'une saisine de la part du bureau des maires de la communauté sur un point particulier.

La ville d'Althen-des-Paluds n'est, pour l'instant, pas représentée dans cette instance, c'est dommage. **Je lance donc un appel à vos candidatures, et surtout à vous Mesdames, la parité étant requise, afin que la voix de notre village y soit entendue.**

Pour candidater vous pouvez soit m'envoyer un courrier, soit prendre rendez-vous via le secrétariat de la mairie au 04 90 62 01 02.

Une réunion publique avec les membres du CODEV sera par ailleurs organisée au cours du premier trimestre de cette année. ■

Le Maire

Pour avoir plus de renseignements vous pouvez consulter le site conseils-de-developpement.fr

TERRAIN DE PÉTANQUE

Vendredi 10 décembre, M. le Maire a inauguré les terrains de pétanque, situés à côté du tennis, en présence de quelques élu(e)s et des « joueurs à plein temps ».



LES PETITS À LA BIBLIOTHÈQUE

Un conte de Noël raconté aux tout-petits

En cette fraîche matinée du 16 décembre, les 3 classes de petits et petits-moyens se sont succédées pour venir écouter une très jolie histoire de Noël contée à deux voix par Marcelle Quenin et Martine Pichon.

Les enfants, très concentrés et émerveillés par le kamishibai, se sont laissés embarquer dans ce conte enneigé les conduisant jusqu'au Pôle Nord.

La semaine précédente les deux classes de grands et moyens-grands découvraient eux aussi la belle histoire de l'héroïne Lola. ■



CCAS

Sorties véhiculées

Inscription obligatoire auprès du CCAS 48 h à l'avance.

- U Express : **les jeudis 6, 13, 20, 27 en janvier et 3, 10, 17, 24 en février.**
- Bibliothèque : **un mardi sur deux** pour les mois de **janvier et février.**

Permanence

Une permanence d'une Assistante Sociale a lieu tous les 4^e jeudis du mois.

Les prochaines permanences auront lieu **le 27 janvier & le 24 février.**

Lieu : **CCAS avec rdv de 13 h 30 à 17 h 30.**

Tél : **04 90 39 58 44**



PLANTATION SAPIN



La Municipalité continue sa politique environnementale au quotidien et dans de multiples petites actions. Fin novembre, les services techniques ont planté un sapin place de l'Europe pour les prochains marchés de Noël. Il est encore jeune, mais au fil des années il prendra racine et grandira pour devenir rapidement un magnifique et imposant sapin de Noël. ■



TRAVAUX CANTINE SCOLAIRE

Le 17 novembre dernier tous les artisans intervenant dans la réfection de la cantine scolaire se sont réunis autour de M^{me} Roustan, architecte du cabinet Archyctea, Marc Mossé, 1^{er} adjoint, Sylviane Vergier, adjointe à l'éducation, Aurélien Carles, adjoint aux

travaux, Jean-Pierre Juillard, responsable des services techniques et Stéphanie Delubac, Directrice Administrative. À l'ordre du jour : préparation des travaux qui ont débuté mi-décembre et devraient se dérouler sur une période de 18 mois.

PORTAIL DE L'ÉCOLE



Le portail de l'école Simone Veil s'est offert une nouvelle jeunesse. C'est l'entreprise Althénoise Marbrerie Jeannot qui a été mandatée pour réaliser ce projet. Le montage a ensuite été effectué en régie par les agents du service technique. ■

TROC AUX PLANTES

À vos semis pour ce printemps...

Avis aux amateurs ! Toute personne souhaitant y participer sera la bienvenue. Plus d'informations dans le prochain numéro.

Contact : **Aurélien Carles**
aurelien.carles@althendespaluds.fr

TOILETTES PUBLIQUES

Lundi 29 novembre, M. le Maire, accompagné d'élus(e)s, de trois représentants de la Communauté d'Agglomération les Sorgues du Comtat, de la Directrice Administrative et du responsable des services techniques de la ville, a inauguré les nouvelles toilettes publiques. Ce projet inscrit au programme des travaux de la mandature a pu être concrétisé grâce au concours de la Communauté d'Agglomération les Sorgues du Comtat. Une grande partie des travaux a été réalisée en régie, par nos agents des services techniques, afin de limiter les dépenses. M. le Maire a chaleureusement remercié les services techniques et les représentant(e)s des Sorgues du Comtat pour leur implication dans cette réalisation qui a pris beaucoup de retard à cause de la pandémie. Par ailleurs, la commune prévoit pour l'année à venir l'aménagement du trottoir allant du club de tennis jusqu'à l'intersection de l'avenue des Oliviers. ■



PRIX DES CARBURANTS

La région Sud agit pour le pouvoir d'achat des familles

Dans l'axe du plan climat régional « une COP d'avance », la région Sud a mis en place le Chèque Transition Bioéthanol d'une valeur de 250 € pour les habitants, entreprises et associations de Provence-Alpes-Côtes-d'Azur.

Grâce à ce dispositif, chacun peut convertir, grâce à un boîtier installé par un professionnel habilité, un véhicule à essence en véhicule à bioéthanol, un carburant plus écologique et plus économique.

Cette conversion permet une économie sur le budget carburant des ménages de 35 à 45 € sur un plein. Cette aide contribue également à réduire les émissions de gaz à effet de serre en région Sud. Retrouvez le dispositif du Chèque Transition Bioéthanol sur : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/le-cheque-transition-bioethanol>



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

pour l'année 2022/2023

Les rendez-vous des inscriptions à l'école maternelle auront lieu dans le bureau du Directeur M. Martel aux dates suivantes : lundi 7 mars de 8 h à 18 h 30 et lundi 14 mars de 8 h à 17 h 30

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 04 90 62 11 46, de préférence le lundi.

(Laissez un message pour être rappelé)

Pour toute inscription : vous devrez tout d'abord demander un certificat d'inscription délivré par la mairie à prévoir à l'avance pour délai de signature (fournir en mairie une facture pour justifier de votre adresse ainsi que votre livret de famille).

Vous devrez vous munir pour le rendez-vous des documents suivants : certificat d'inscription, carnet de santé, livret de famille.

Si votre enfant est déjà scolarisé dans une autre école en 2021/2022, fournir également un certificat de radiation établi par l'école précédente. Les enfants de petite ou moyenne section déjà inscrits cette année dans notre école ne doivent pas se faire réinscrire. Les parents d'enfants en grande section devront inscrire leur enfant à l'école primaire pour la rentrée au CP. ■

M. MARTEL Directeur

RAM (Relais assistantes maternelles) au spectacle « La magie de Noël »

Les tout-petits, accompagnés de leurs nounous, ont assisté le 9 décembre 2021 à une très belle représentation empreinte de poésie et de féerie, et ont pu voyager dans le Grand Nord en vivant les aventures d'un petit lutin. Ce joli conte, conçu pour ce jeune public de 0 à 3 ans, n'a pas manqué de faire briller leurs petits yeux.

À n'en pas douter, un petit goût de Noël avant l'heure pour nourrir leur imaginaire. ■

RÉQUISITION DE LA SALLE DES FÊTES

Les vacances de février de l'ALSH se tiendront à la salle des fêtes, ce faisant, la salle des fêtes et la salle de la Forge espace Bernard Le Meur seront indisponibles du 3 au 22 février inclus.

ALSH

Visite de la Collection Lambert



Dans le cadre des sorties culturelles de l'accueil de loisirs, un après-midi a été consacré à la découverte du musée d'art moderne de la fondation Lambert à Avignon. M. le Maire a accompagné les enfants dans cette sortie. Ils ont été subjugués par les œuvres présentées avec talent et pédagogie par les deux animatrices Marie et Diane. Leurs yeux brillaient, les questions fu-

saient de toutes parts. Cette visite culturelle les a fortement inspirés, car ils ont par la suite créé leurs propres œuvres contemporaines et exposé celles-ci à l'école puis à la salle des fêtes.

Voilà une expérience à renouveler dans les autres musées Avignonnais, afin que les enfants puissent s'initier aux différents courants d'art.

JARDIN DE MYLAU

La cabane des tout petits fait peau neuve

Après les odieuses dégradations constatées récemment sur la maison pour nos tout petits au jardin de Mylau, Kevin, notre agent des services techniques, a mis tout son cœur et son talent dans sa rénovation.

La dalle réalisée par les services techniques a été recouverte d'une couche de mousse afin de protéger les enfants qui chuteraient en s'amusant.

Les personnes qui ont commis de tels actes d'incivilités doivent savoir qu'elles se feront prendre un jour ou l'autre, et que cela leur coûtera très cher ! ■



ACCUEIL JEUNES

Visite de Monsieur le Maire

Vendredi 5 novembre, M. le Maire, accompagné des élu(e)s Sylviane Vergier, Marc Mossé, Chantal Richard et Jean-Michel Benali, s'est rendu à l'Accueil Jeunes afin de recueillir leurs impressions sur le fonctionnement de la structure et les activités proposées durant les dernières vacances estivales.

À l'unanimité, l'ensemble des jeunes a plébiscité la diversité des propositions qui leur ont été faites. Globalement le bilan s'avère extrêmement positif.

M. le Maire et les élu(e)s ont profité de cette rencontre pour rappeler à chacun l'importance du respect des règles citoyennes.

Enfin, il ont remercié Julien pour son travail et son implication auprès de la jeunesse althénoise toujours aussi nombreuse à fréquenter l'Accueil Jeunes.



MARCHÉ DE NOËL 2021



L'orchestre des flocons du Pôle Nord

La 20^e édition du marché de Noël a connu un magnifique succès le week-end du 3 au 5 décembre !

5 995 adultes comptés lors de leur présentation du pass sanitaire (à noter que les visiteurs ont été comptés une seule fois même s'ils sont revenus à plusieurs reprises) et presque autant d'enfants ont visité notre beau marché.

Les 40 cuissots de cochons grillés à la broche, commandés à Super U et préparés par l'entreprise « La broche montillienne » y sont passés, ainsi que les 11 bourriches de 10 douzaines d'huîtres, et toutes les crêpes de l'Amicale Laïque.

Il faut dire que le programme de cette année était encore une fois bien rempli :

- une inauguration féérique le vendredi soir avec une parade en musique et en chants de la compagnie Les flocons du Pôle Nord.

- un chalet surprise reconstituant une fête foraine miniature

- la ferme des Z'animobiles et un petit train de Noël au centre du marché

- des manèges

- les mascottes de Noël

- le Père Noël et les photos dans son chalet

- 2 concerts dans l'église : le Chœur Gospel de Vaison le vendredi soir, et la chorale des frères Carmes le samedi soir

- des tours à dos d'ânes (par l'association « Les ânes de Pernes ») et en calèche (Les attelages d'Arles)

- une buvette

- et 36 chalets proposant gourmandises, doux breuvages, et créations artisanales.

L'inauguration par M. le Maire a été

faite en présence du Député Adrien Morenas, du Sénateur Alain Milon, des conseillers départementaux Florelle Bonnet et Jean-Claude Ober, ainsi qu'Anne-Marie Bardet, Maire de Sarrians, accompagnée de l'un de ses adjoints, Stéphane Bourret, sans oublier les élu(e)s d'Althen-des-Paluds.

Comme chaque année la solidarité était aussi au rendez-vous lors de la soirée Gospel où une quête a été faite en faveur du Téléthon.

Bravo et merci au Comité des fêtes d'Althen-des-Paluds, qui comme chaque année organise ce bel événement, sa présidente Sandrine Voillemont ainsi que tous les bénévoles qui se sont donnés sans compter pour que cette fête de Noël soit une fois encore une réussite. ■



L'inauguration



Le chœur Gospel de Vaison

CENTRE DE VIE LA GARANCE



Grand moment de partage et de convivialité au Centre de Vie La Garance d'Althen-des-Paluds jeudi 25 novembre après-midi avec la venue de Fabien Lamirault, double médaillé d'or paralympique de tennis de table (en simple et par équipe avec Stéphane Molliens) aux JO de TOKYO.

Après un échange très participatif, certains résidents et animateurs se sont battus comme ils pouvaient pour tenter de gagner un ou deux points (pour les plus chanceux) contre Fabien Lamirault avant de déguster un verre de l'amitié. Ce projet a pu être mené à bien grâce à la participation et l'implication de Thomas Renon, responsable développement du CD84 tennis de table, ainsi que le club de Pernes-les-Fontaines qui a mis à disposition deux tables de tennis de table et tout le matériel nécessaire.

AMICALE LAÏQUE

Vente de sapins et crêpes



L'Amicale Laïque, toujours dynamique afin de récolter des fonds pour nos enfants, a organisé une vente de sapins de Noël sur le parking de l'école élémentaire Simone Veil et vendu ses délicieuses crêpes au marché de Noël comme le veut la tradition. Ces deux opérations ont permis de récolter de beaux bénéfices.

EN QUELQUES CHIFFRES

MARCHÉ DE NOËL 2 378 €
Bénéfice obtenu

SAPINS DE NOËL 171,70 €
Bénéfice obtenu

DONNEURS DE SANG

L'association pour le Don de Sang Bénévole d'Althen-des-Paluds vous remercie de votre participation aux différentes collectes de sang en 2021. L'Assemblée Générale de l'association aura lieu mercredi 26 janvier 2022 à 18 h 30 à la salle des fêtes. Notez-le sur vos agendas ! Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et vous donnons rendez-vous pour les prochaines collectes : les 14 mars, 20 juin, 29 août et 31 octobre 2022. Pass sanitaire obligatoire.

Tél : 04 90 62 14 20

Site : <https://www.donusang.net>

LOU CALEÛ

L'association Lou Caleu organise son Assemblée Générale le 13 janvier 2022 à 14 h à la salle des fêtes René Tramier. Un gâteau des Rois sera offert aux participant(e)s à l'issue de la réunion. Pass sanitaire obligatoire.

MJC

Atelier couture

La MJC propose un atelier couture à la salle des fêtes où vous pouvez laisser libre cours à votre créativité sous l'œil avisé et attentif de Frédérique la professeure. Tous les lundis de 15 h 45 à 17 h 45.

ASSOCIATION PAROISSIALE

Le 8 décembre 1852, alors que les Lyonnais s'approprient à inaugurer l'installation d'une statue de Marie en bronze doré sur le clocher de la chapelle de Fourvière, un orage éclate. Les feux de Bengale prévus pour l'occasion sont mouillés. Alors dans un grand élan, les Lyonnais allument des lumignons partout dans la ville... Depuis, la fête des lumières est née.

Cette année, grâce aux Lyonnais installés ici, la fête s'est propagée dans notre village. Ainsi quelques paroissiens et familles du caté ont posé leurs lumignons sur le rebord de la fenêtre. Peut-être en avez-vous aperçu ? En prémices à la fête de Noël, ces lumières souhaitaient apporter un peu de joie dans les difficultés de notre temps. Merci aux enfants, parents et paroissiens de dynamiser ainsi notre paroisse et notre village. Peut-être que l'année prochaine, tout Althen sera ainsi illuminé ! Bonne année à tous !



Programme des randonnées pédestres

| Dates | Lieux | Départ | Dist. | Tps | Dénivelé | Difficulté |
|-----------|--|--------|--------|------|----------|------------|
| Jeu 06/01 | La Grange neuve (Entraigues-sur-la-Sorgue) | 13 h | 6,5 Km | 2h | 200 m | Facile |
| Jeu 13/01 | Faux Menhir de Vacqueyras | 13 h | 7,5 Km | 2h20 | 187 m | Facile |
| Jeu 20/01 | Autour de Saumane | 13 h | 6,5 Km | 3h | 270 m | Moyen |
| Jeu 27/01 | Balade sur la colline de Pujaut | 10h | | 3h | 120m | Facile |
| Jeu 03/02 | Sentier viticole de Vacqueyras | 13 h | 5,5 Km | 3h | 100 m | Facile |
| Jeu 10/02 | Plateau de Courens (Beaumes) | 13 h | 7 Km | 3h | 230 m | Moyen |
| Jeu 17/02 | Lac du Paty (Caromb notre dame de la victoire) | 13 h | 6,5 Km | 3h | 265 m | Moyen |
| Jeu 24/02 | L'Ermitage de Lirac | 10h | | 3h | 200 m | Facile |
| Jeu 03/03 | Le Rhône à Châteauneuf du Pape | 13h | | 3h30 | 50 m | Facile |

Tél : 06 30 93 02 99 E-mail : mjc84210@gmail.com

LOI MONTAGNE

En Vaucluse on roule aussi en mode hiver depuis le 1^{er} novembre 2021



ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX OBLIGATOIRES DES VÉHICULES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

DU 01/11 AU 31/03

Les équipements hivernaux seront obligatoires dans le département de Vaucluse pour les véhicules circulant sur 7 communes et sur 2 communes en partie.

COMMUNES CONCERNÉES :

BEAUMONT DU VENTOUX

AUREL

SAULT

SAINT-TRINIT

SAINT-CHRISTOL

LAGARDE D'APT

MONIEUX

LA MONTÉE DU MONT VENTOUX PAR LA D 974 À PARTIR DE : SAINT COLOMBRE PAR BÉDOIN ET LA CHAPELLE NOTRE DAME DU GROSEAU PAR MALAUCÈNE

LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES :



VOIR LES DÉTAILS EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA PRÉFECTURE DE VAUCLUSE : <https://bit.ly/2YalXUR>

LA SIGNALISATION :

DU 01/11 AU 31/03



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS Liste Janvier - Février 2022



Code 612 Qui a tué le Petit Prince ?

Michel BUSSI
Les Presses de la Cité
L'auteur nous entraîne dans une enquête passionnante et ludique. S'était-on déjà posé la question : qui a tué le Petit Prince ? Et la mort d'Antoine de St Exupéry (l'auteur du Petit Prince) quelques mois après l'écriture de son roman, n'est-elle pas mystérieuse ? Autant de questions et des réponses dans l'ouvrage de Michel Bussi. À lire absolument...

Adultes

BAMBERGER Vanessa, *L'enfant parfaite*
BANNALEC Jean-Luc, *Enquête troublante à Concarneau*
DUPLESSY-R..., *Carole Il est temps d'aimer*
FIELDING Joy, *Blind Date*
GIORDANO Raphaëlle, *Ta deuxième vie ...*
JANICOT Stéphanie, *L'île du docteur Faust*
JAUEN Hervé, *Le Bon Docteur Cogan*
LÄCBERG Camilla, *Sans passer par la case départ*
LAPENA Shari, *Une voisine encombrante*
LAPORTE Gilles, *La fiancée anglaise*
LEGARDINIER Gilles, *Mardi soir 19h*
LOUBRY Jérôme, *Les sœurs de Montmorts*
MANSIET-B... Madeleine, *La Valse des mouettes*
PORCEL Florence, *Pandorini*
RUFIN Jean-Christophe, *Les flammes de pierre*
WERBER Bernard, *La Prophétie des abeilles*
Jeunes
CASSIDY Cathy, *Cœur sucré (Filles en chocolat)*
JOMAIN Sophie, *Les étoiles de Noss Head 4 et 5*

Enfants

LALLEMAND Orianne, *Le loup qui ne voulait plus marcher*
MAN Charlène, *Cache-cache sauvage*
MASSONAU Emmanuelle, *La galette des rois (Sam et Julie)*
YONEZU Yusuke, *Le caméléon arc-en-ciel*
B.D
AGNELLO, *Le foot au sommet ! (Droit au but n°15), Rebondir (Droit au but n°16)*
GOSCINNY René, *Astérix et le Griffon*
SAINT MARS Dominique d', *Max se sent seul : 123, Max croit n'importe quoi : 127, Max et Lili veulent se débrouiller seul : 126*

Contact

Tél : 06 83 77 06 23
Email : marcelle.quenin@wanadoo.fr
Ouverture le mardi de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.
Pass Sanitaire, port du masque, et désinfection des mains sont obligatoires.

Les Bibliothécaires vous présentent leurs meilleurs vœux pour une année de santé et bonheur sans oublier des lectures agréables.

Infos utiles

Permanence de soins

Pour consulter un médecin de garde, les patients doivent se rendre à la MMG, située à côté du service des urgences dans l'enceinte de l'hôpital d'Avignon dont voici les horaires d'ouverture :

- Tous les soirs de semaine de **20 h à minuit**
- Le samedi de **12 h à minuit**
- Les dimanches et jours fériés de **8 h à minuit**

Maison médicale à l'hôpital de Carpentras :
Week-ends et jours fériés : **9 h - 12 h / 15 h - 20 h**
Mardi - Jeudi : **20 h - 22 h**

Violences conjugales

3919 : numéro national d'écoute et d'information pour les femmes victimes de violence

Pharmacies de garde

JANVIER

09/01 : Pharmacie de la Fontaine - SORGUES
16/01 : Pharmacie du Plan - ENTRAIGUES
23/01 : Pharmacie du Cours - LE THOR
30/01 : Pharmacie Provençale - MORIÈRES

FÉVRIER

06/02 : Pharmacie de l'Olivier - MORIÈRES
13/02 : Pharmacie du Pigeonnier - LE PONTET
20/02 : Pharmacie Principale - BÉDARRIDES
27/02 : Pharmacie Sainte Anne - VEDÈNE

MARS

06/03 : Pharmacie Rouger - LE PONTET
13/03 : Pharmacie de Provence - SORGUES
20/03 : Pharmacie des Vignes - CHATEAUNEUF-DU PAPE
27/03 : Pharmacie des Félibres - CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE

Dentistes de garde

Dimanches et jours fériés : 04 90 31 43 43

Déchetteries intercommunales

PERNES-LES-FONTAINES : 04 90 61 15 50
Quartier des Jonquiers, route de Velleron
SORGUES : 04 90 39 02 71
Petite route de Bédarrides

Du lundi au vendredi :

8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
et le samedi de 8 h à 17 h pour les particuliers uniquement.

Papier éco-responsable :

Recyclable à 100%,
norme EU Ecolabel



Création & impression : Service communication d'Althen-des-Paluds

Crédits photos : ©Pixabay / ©Anonymes / ©ML

Directeur de publication et de rédaction : Michel Terrisse, Maire

Comité de rédaction : Marc Mossé, Yves-Michel Allenet, Chantal Richard-Parayre, Aurélien Carles, Elise Chantel, Olivier Herzog, Fabienne Henry, Gordon Cronne

Mairie d'Althen-des-Paluds :

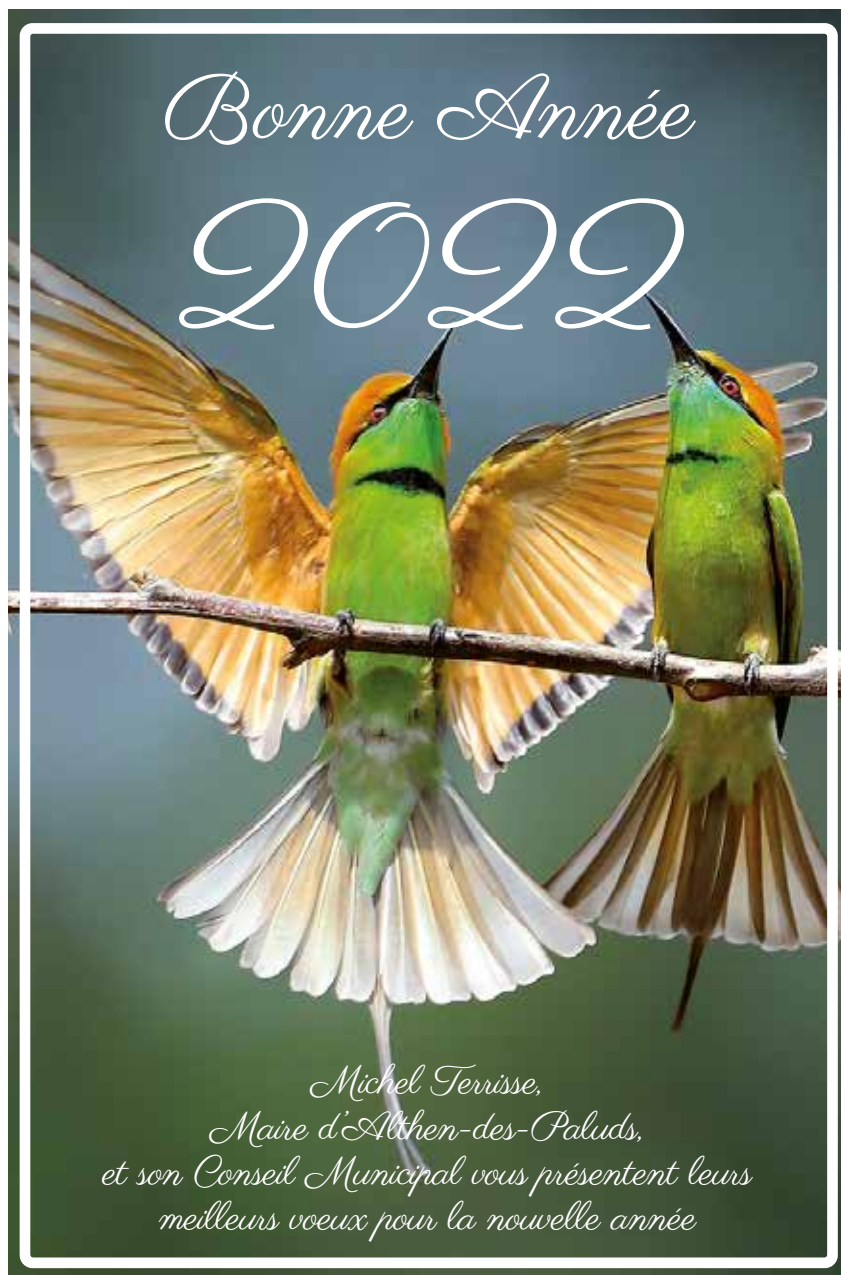
Tel : 04 90 62 01 02

Fax : 04 90 62 11 48

Email : mairie@althendespaluds.fr

Site internet : althendespaluds.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h à 17 h 30.



Retrouvez toutes les informations concernant la commune sur le site internet www.althendespaluds.fr et sur la page Facebook Ville d'Althen-des-Paluds.

Exprimez-vous dans l'Écho Althénois de mars-avril 2022 : Vous êtes invité(e) à envoyer vos propositions d'articles (150 mots maximum) au service communication de la mairie : cabinet.communication@althendespaluds.fr avant le mardi 15 février 2022.

La mairie se réserve le droit de publier ou non les informations en fonction de leur pertinence. De même, le comité de rédaction se réserve le droit d'apporter toutes corrections qu'il jugera utiles.

